

NOTIONS ET CONCEPTS
<ul style="list-style-type: none"> • La chronologie du déroulement • Le rythme du déroulement • L'insertion de séquences textuelles secondaires

Fiche 3.1 **Notions et concepts**

Manuel A, pages 260 et 262 à 264

Fiche notionnelle sur le déroulement du récit

3. *Le déroulement du récit*

Le **déroulement du récit** est la façon dont progressent les événements dans un récit.

La chronologie du déroulement du récit

La **chronologie du déroulement du récit** est l'ordre dans lequel se déroulent les événements du récit.

Divers types de chronologie permettent de faire progresser un récit :

- le déroulement linéaire ;
- les retours en arrière ;
- les bonds en avant ;
- le déroulement qui remonte dans le temps.

Procédé narratif lié à la chronologie	Explication
Déroulement linéaire	Le récit progresse dans le temps de façon linéaire, c'est-à-dire en respectant l'ordre chronologique des événements (de l'événement le plus ancien vers l'événement le plus récent).
Retour en arrière	Le déroulement linéaire peut être interrompu par un ou plusieurs retours en arrière. Le retour en arrière est un saut dans le passé. Ce procédé renvoie à des événements antérieurs au point de l'histoire où l'on se trouve. Le retour en arrière aide à faire comprendre des événements en révélant, par exemple, certaines pensées ou actions passées des personnages.
Bond en avant	Le déroulement linéaire peut être interrompu par un ou plusieurs bonds en avant. Le bond en avant est un saut dans l'avenir. Ce procédé renvoie à des événements ultérieurs au point de l'histoire où l'on se trouve. Le bond en avant aide à faire comprendre, par exemple, les motivations des personnages en révélant une pensée, une action, une situation ou un événement futur.
Déroulement qui remonte dans le temps	Le déroulement commence par la fin de l'histoire, puis se poursuit par la reprise des événements passés qui ont mené à cette fin (de l'événement le plus récent vers l'événement le plus ancien).

Fiche notionnelle sur le déroulement du récit (*suite*)

Fiche 3.1 **Notions et concepts**

Manuel A, pages 260 et 262 à 264

Le rythme du déroulement du récit

Le **rythme du déroulement du récit** est la vitesse de la narration. Celle-ci se mesure d'après la durée réelle des événements racontés et la longueur des mêmes événements dans le récit.

- La durée réelle des événements racontés correspond au temps de l'histoire, défini en heures, en jours, en années, etc.
- La longueur des événements dans le récit correspond au nombre de lignes, de paragraphes, de pages, etc., consacrés au récit des événements.

Divers procédés narratifs permettent de varier le rythme du déroulement du récit :

- le développement sommaire ;
- l'ellipse ;
- la suspension ;
- l'accumulation de détails ;
- la scène.

Procédé narratif lié au rythme du déroulement	Définition
Développement sommaire	Ce procédé, qui consiste à résumer ou à abrégé des événements d'une durée plus ou moins longue, permet d'accélérer le rythme du déroulement du récit.
Ellipse	Ce procédé, qui consiste à faire un saut dans le temps en sous-entendant ou en passant sous silence une partie de l'histoire, permet d'accélérer le rythme du déroulement du récit.
Suspension	Ce procédé, qui consiste à suspendre le déroulement du récit par l'insertion d'une description, d'une explication ou d'une argumentation, permet de ralentir le rythme du déroulement du récit.
Accumulation de détails	Ce procédé, qui consiste à décrire en détail un événement, une action, un objet ou un lieu, permet de ralentir le rythme du déroulement du récit.
Scène	Ce procédé permet de rapporter des événements comme s'ils se déroulaient en temps réel. Les dialogues et les réflexions en sont des exemples typiques.

L'insertion de séquences textuelles secondaires dans la séquence narrative dominante

L'auteur peut insérer une ou plusieurs **séquences textuelles secondaires** dans la **séquence narrative dominante** d'un récit. La séquence textuelle secondaire peut être :

- descriptive ;
- explicative ;
- argumentative ;
- dialogale ;
- narrative.

Type de séquence textuelle secondaire	Rôle de la séquence textuelle secondaire dans la séquence narrative dominante
Séquence descriptive	La séquence descriptive secondaire permet de décrire l'univers dans lequel l'histoire se déroule. Elle sert, par exemple, à dépeindre une époque, un lieu, un personnage, un objet, une situation, une ambiance.
Séquence explicative	La séquence explicative secondaire permet de répondre à la question « Pourquoi ? » Elle sert, par exemple, à expliquer certains événements, les actions des personnages, les relations entre ces derniers.
Séquence argumentative	La séquence argumentative secondaire permet de développer un raisonnement, celui d'un personnage ou du narrateur, par exemple. Elle sert à présenter ou à défendre une opinion ou des arguments, à élaborer une thèse, à formuler une critique, etc.
Séquence dialogale	La séquence dialogale secondaire permet de présenter un échange verbal entre des personnages. Elle sert à montrer de façon concrète le caractère, l'humeur, l'état d'âme, le point de vue des personnages, le type de relations qu'ils entretiennent, etc.
Séquence narrative	La séquence narrative secondaire permet d'enchaîner un récit secondaire dans le récit principal. Elle peut être utile pour aider à comprendre le récit.